

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1831

30 juillet 2013

SOMMAIRE

Am Roemerhof S.à r.l.	87871	Neela Investments S.A.	87847
Fineural International S.A.	87843	Nelson Luxembourg Investments S.à r.l.	87849
Gemina Fiduciary Services S.A.	87844	Nelson Luxembourg Investments S.à r.l.	87849
Glofin A.G.	87845	Night Invest S.A.	87850
Harmony Concept S.à r.l.	87843	Northern Trust Luxembourg Capital S.à r.l.	87848
HDI London Property S.A.	87856	Oclaro Luxembourg S.A.	87882
KKR Retail Partners Midco S.à r.l.	87859	Oleandri S.A.	87850
Leviatan Capital S.A.	87842	OPG S.à r.l.	87850
Link-Up S.à r.l.	87853	Papillon Investments S.A.	87844
Lion/Niagara Luxembourg I	87842	Parfimo Participations Financières Immo- bilières S.A.	87861
LPQ luxinvest S.A.	87842	Pucc Investments S.C.A.	87872
LSP Holding	87843	RapidEye S.à r.l.	87850
Lux-Energy Solar S.à r.l.	87861	Redpier Holdings S.à r.l.	87851
Lux Inter Real Estate S.A.	87858	Robeco Capital Growth Funds	87859
Magali S.A.	87847	Sailor S.A.	87842
Makipaom	87847	Salarlux Parent S.à r.l.	87852
Manheim Auctions	87844	SCHMITZ - parts & more sàrl	87852
Marcold	87846	Seisa Soparfi S.à r.l.	87852
Marienfeld Leasing (Lux) S.à r.l.	87846	Seizinvest S.A.	87848
Mavic S.à r.l.	87862	S.I.F. International Holding S.A.	87846
Mediabong S.à r.l.	87844	Silver II GP Holdings S.C.A.	87865
Mediabong S.à r.l.	87846	Skype Communications	87851
Merck Holding S.à r.l.	87875	Skype Global Holdco S.à r.l.	87851
Metal.Lux S.A.	87848	Skype Global S.à r.l.	87851
Mindforest	87847	Skype S.à r.l.	87851
Mitor S.A.	87848	SOCIETE FINANCIERE D'ARLES Spf S.A.	87888
Molto Allegro S.A.	87845	S.P.I. Aero S. à r.l.	87852
Montaigne Marignan SA	87849	S.P.I. Holding Luxembourg S.à r.l.	87845
Morgan Stanley Global Reinsurance S.A.	87849	Treveris Investments S.A.	87852
M & S Bau S.à r.l.	87864		
Multi Strategy SICAV	87847		
Namaste S.A.	87849		
Neela Investments S.A.	87850		

Lion/Niagara Luxembourg I, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 205.404,63.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 123.651.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013076526/13.

(130094538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Leviatan Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 67.137.

EXTRAIT

Par décision du Conseil d'administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société LEVIATAN CAPITAL S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17, Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour LEVIATAN CAPITAL S.A.

Référence de publication: 2013076541/13.

(130093948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

LPQ luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 164.712.

Extrait de résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 21 mai 2013

1. Monsieur Jean-Charles Ullens, demeurant au 12, rue Charles Decoster, B-1050 Bruxelles, est nommé Administrateur avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2017.

Pour Extrait Conforme

Pierre Goffinet

Administrateur

Référence de publication: 2013076555/13.

(130094419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Sailor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 73.867.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 24 Mai 2013

- Le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la société PricewaterhouseCoopers ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg est reconduit. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes annuels de l'année 2013.

Fait à Luxembourg, le 24 Mai 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour SAILOR SA.

Signature

Référence de publication: 2013076691/15.

(130094627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Harmony Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R.C.S. Luxembourg B 84.010.

Extrait du procès-verbal des résolutions prises par l'associé unique en date du 23 mai 2013

L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Angelo ZITO de son poste de gérant de la société et a décidé de nommer en son remplacement Monsieur Maurits HONDIUS, demeurant à L-4130 Esch-sur-Alzette, 54, avenue de la Gare, pour une durée indéterminée, avec pouvoir de signature individuelle pour engager la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076460/12.

(130094506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Fineural International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 104.959.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 03 juin 2013 à 10h00, le mandat échu du Commissaire aux Comptes, GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., société anonyme, ayant son siège social au 89A, Pafebruch, L-8308 Capellen, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 03 juin 2013 à 12h00, l'assemblée générale accepte la démission de Mr Gilles ORBAN avec effet rétroactif au 13 mai 2013.

De plus, l'assemblée générale accepte la démission de Mr Yves BIEWER avec effet immédiat.

En leur remplacement, l'assemblée générale nomme:

- Mr Geoffrey HUPKENS, domicilié professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg au poste d'Administrateur avec effet rétroactif au 13 mai 2013,

- Mme Nathalie LETT, domiciliée professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg au poste d'Administrateur avec effet immédiat.

Leur mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Luxembourg, le 12.06.2013.

Pour: FINEURAL INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013076407/25.

(130094394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

LSP Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 72.636,40.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 154.479.

Il résulte des résolutions de l'Actionnaire unique de la société en date du 23 mai 2013 que l'Actionnaire unique a pris les décisions suivantes

1. Démission de gérant suivant en date du 3 juin 2013:

M. Oliver Frey demeurant professionnellement à Widenmayerstrasse 3, D-80538, Munich, Allemagne.

2. Le gérant suivant est nommé en date du 3 juin 2013 et pour une durée indéterminée:

M. Philipp Meyer, né à Wels, Allemagne, le 27 Avril 1975, demeurant professionnellement à Widenmayerstrasse 3, D-80538, Munich, Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076556/17.

(130094550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Gemina Fiduciary Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 22-24, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 67.668.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 151 du 9 mars 1999.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue en date du 3 avril 2013, a décidé que:

Madame Stefania PASTORI, 370 Via dell'Aeroporto di Fiumicino à 00054 Fiumicino (RM) Italie,

Maître Alex SCHMITT, 22-24 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg, et

Madame Josiane WEILER, 11 rue des champs à L-1323 Luxembourg

sont confirmés dans leurs mandats d'administrateur de la société pour une année.

KPMG Luxembourg Sàrl, 9 allée Scheffer à L-2520 Luxembourg est renommé réviseur d'entreprise de la société pour une année.

Les mandats des Administrateurs et du réviseur d'entreprises prendront fin aussitôt après la tenue de l'Assemblée Générale de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

GEMINA FIDUCIARY SERVICES S.A.

Josiane Weiler

Administrateur

Référence de publication: 2013076428/23.

(130094180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Manheim Auctions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 115.957.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076568/10.

(130094271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mediabong S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 140.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013076573/10.

(130094344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Papillon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PAPILLON INVESTMENTS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013076635/11.

(130094107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Glofin A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 31.335.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société extraordinairement le 14 mai 2013

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs suivants:

- Mr. Federigo Cannizzaro di Belmontino avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg,
- Mr. Jean-Marc Debaty avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg,
- Mme Angelina Scarcelli avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg.

L'Assemblée accepte la démission de Luxembourg International Consulting S.A. «Interconsult» de son mandat de Commissaire aux comptes.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux Administrateurs:

- M. Ahayi Arache, Administrateur de société, né à Téhéran (Iran) le 08/08/1971, demeurant professionnellement au 4, Boulevard Paul Eyschen, L-1480 Luxembourg;
- Mme Fereshteh Pouchantchi, Administrateur de société, née à Téhéran (Iran) le 16/12/1954, demeurant professionnellement au 4, Boulevard Paul Eyschen, L-1480 Luxembourg;
- M. Christian Stein, Administrateur de société, né à Luxembourg (Luxembourg), le 03/01/1987, demeurant professionnellement au 4, Boulevard Paul Eyschen, L-1480 Luxembourg;

Les nouveaux Administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs, à savoir lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018.

L'Assemblée décide de nommer le nouveau Commissaire aux comptes suivant:

- COMCO S.A., 68 rue De Koerich, L-8437 Steinfurt.

Le nouveau Commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur, à savoir lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018.

L'Assemblée décide de transférer le siège de la Société de son adresse actuelle au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013076432/33.

(130094031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

S.P.I. Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 97.035.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076669/10.

(130094724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Molto Allegro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 98.420.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013076600/11.

(130094510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Marcold, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 173.571.

—
EXTRAIT

En date du 28 Mai 2013, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- la démission de Marta Ventura en tant que gérant A est acceptée
- la nomination de Thomas Sarpcan, avec adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg en tant que gérant A est acceptée avec effet immédiat

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013076569/13.

(130094248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Marienfeld Leasing (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 129.935.

—
LES MENTIONS CI-DESSOUS ET EN ANNEXE REMPLACENT CELLES DEPOSEES LE 04.06.2013 AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIETES SOUS LA REFERENCE L130089167

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013076570/13.

(130094716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mediabong S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 140.308.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013076574/10.

(130094482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

S.I.F. International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 125.771.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 29 mai 2013, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société S.I.F. INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Monsieur Thierry TRIBOULOT a démissionné de son mandat d'administrateur de la société avec effet au 3 janvier 2013.

Monsieur Christian BÜHLMANN, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1^{er} mai 1971, et résidant professionnellement à 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société avec effet au 3 janvier 2013. Son mandat prendra fin le 30 octobre 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.I.F. INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013076666/18.

(130093977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Multi Strategy SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013076582/10.

(130094588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Magali S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 28.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLOOS Georges.

Référence de publication: 2013076586/10.

(130094574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Makipaom, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5362 Schrassig, 13, rue de Sandweiler.

R.C.S. Luxembourg B 136.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013076587/10.

(130094126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mindforest, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 78.271.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076596/10.

(130094099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Neela Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.761.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2012.

Ratification de la décision prise par le Conseil d'Administration du 15 mars 2012 de coopter Monsieur Jean-Marie LEGENDRE, né le 1^{er} février 1946 à Paris (France), domicilié au 56, Boulevard Napoléon 1^{er}., L - 2210 Luxembourg, au titre d'administrateur en remplacement de Monsieur Norbert SCHMITZ, administrateur démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2013.

Pour la société

NEELA INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013076610/14.

(130094395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Metal.Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 171.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013076594/13.

(130094672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mitor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 43.364.

Les comptes au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MITOR S.A.
Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013076598/12.

(130094066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Northern Trust Luxembourg Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 97.937.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour NORTHERN TRUST LUXEMBOURG CAPITAL SARL
Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Référence de publication: 2013076606/12.

(130094253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Seizinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 91.688.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 07.06.2013 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RODRIGUES Eugenio, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L., 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2019

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013076698/17.

(130093913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Montaigne Marignan SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.693.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013076601/10.

(130094524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Nelson Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076604/10.

(130094017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Nelson Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076605/10.

(130094018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Namaste S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 100.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013076609/11.

(130094224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Morgan Stanley Global Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 33.329.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 13 décembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 janvier 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013076602/13.

(130094208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Neela Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.761.

—
Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013076611/10.

(130094396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Night Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5720 Aspelt, 1, um Klaeppchen.

R.C.S. Luxembourg B 93.082.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/06/2013.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013076613/12.

(130094637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

OPG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 161.013.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013076625/10.

(130094145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Oleandri S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 127.962.

—
Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OLEANDRI S.A.

VEGAS-PIERONI Louis / DE BERNARDI Alexis

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013076624/12.

(130094065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

RapidEye S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 165.233.

—
Rectificatif des documents déposés en date du 12 juin 2013 sous la référence L130094127

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076649/10.

(130094587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Skype Communications, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 100.468.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013076675/11.

(130094072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Skype Global Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 154.971.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013076676/11.

(130094075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Skype Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 141.496.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013076677/11.

(130094074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Skype S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 154.674.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013076678/11.

(130094073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Redpier Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.001,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076651/10.

(130094322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Seisa Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.999.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Mai 2013.

Seisa Soparfi S.à r.l.

TMF Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013076673/14.

(130094276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Treveris Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 122.702.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12. Mai 2013.

Référence de publication: 2013076737/10.

(130094297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

S.P.I. Aero S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 124.714.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013076668/10.

(130094723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

SCHMITZ - parts & more sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9759 Knaphoscheid, 48, Maison.

R.C.S. Luxembourg B 141.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Knaphoscheid, le 05 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013076695/10.

(130094050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Salarlux Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 176.357.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076672/10.

(130094097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Link-Up S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 177.821.

STATUTS

L'an deux mil treize, le trente et unième jour de mai.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

MARTESA INVEST S.A., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 27 rue Michel Lentz, L - 6944 Niederanven, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 129446, ici représentée par son administrateur délégué Monsieur Alessandro RIZZO, né le 10 octobre 1982 à Esch-sur-Alzette demeurant à L-6944 Niederanven, 27, rue Michel Lentz.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant a prié le notaire d'acter ce qui suit:

- que MARTESA INVEST S.A., précitée est l'associé unique de LINK-UP S.R.L., une société à responsabilité limitée de droit italien, constituée en date du 3 novembre 2008 et immatriculée le 6 novembre 2008 auprès du Repertorio Economico Administrativo de Milan sous le numéro REA: MI -1887950 dont le codice fiscale et le numéro d'inscription dans le Registro delle Imprese de Milan est 06372180965 et ayant un capital social de EUR 25.000 (vingt-cinq mille euros) (la «Société»); et

- qu'en date du 15 avril 2013, Monsieur Alessandro RIZZO, précité, agissant en qualité d'administrateur unique de la Société et en qualité d'administrateur délégué représentant MARTESA INVEST S.A., précitée, associé unique de la Société, a décidé de transférer le siège social de la Société du 46 Via Giulio e Corrado Veneni, Milan à Luxembourg, 13 avenue de la Gare, de placer la Société sous le régime du système juridique en vigueur au Grand Duché de Luxembourg et de fermer le siège social de Milan en interrompant toutes les activités en Italie et par conséquent de radier la Société du registre italien des entreprises.

Le procès-verbal de l'assemblée tenue par devant le notaire Maria Borlone de résidence à Milan le 15 avril 2013 et copie de l'extrait de registre de commerce de Milan daté du 29 avril 2013 signés Ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

Ensuite, la partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société et représentée comme dit ci-avant a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'entériner les résolutions prises le 15 avril 2013 telles que mentionnées ci-dessus et décide ainsi que le principal établissement, le lieu d'administration centrale, le siège de direction effective et le siège statutaire de la Société sont par les présentes transférés du 46 Via Giulio e Corrado Veneni, Milan, Italie à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'associé unique décide que la Société adopte la nationalité luxembourgeoise sans rupture de la personnalité juridique qui est dorénavant régie par le droit luxembourgeois conformément à l'article 159 de la loi du 19 août 1915 telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'associé unique décide que le siège social de la Société est établi à L - 1611 Luxembourg, 13 avenue de la Gare. .

Troisième résolution

L'associé unique approuve le bilan arrêté au 15 avril 2013 accusant une valeur nette de EUR 2.912.548,00 et représentant le bilan de clôture en Italie et le bilan d'ouverture de la Société au Grand-Duché de Luxembourg.

Le bilan arrêté au 15 avril 2013 signé Ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

Tous les actifs et passifs de la Société précédemment de nationalité italienne restent au profit et à la charge de la Société qui continue d'exister et qui continuera à être propriétaire de tous les actifs et à être débitrice de toutes les charges de la Société.

L'associé unique fixe/maintient le capital social de la Société à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) qui sera représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de un euro (EUR 1,-) chacune, intégralement libérées.

Toutes les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sont détenues par MARTESA INVEST S.A., précitée.

Quatrième résolution

L'associé unique décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois et aura une durée illimitée.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société comme suit:

L'objet de la société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la société ou aux dites holdings, filiales ou société apparentées dans lesquelles la société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités pré décrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci.

En outre, la société pourra, pour son propre compte, acquérir, détenir, donner en location et/ou éventuellement construire tout bien immobilier sur le territoire du Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Sixième résolution

Compte tenu de tout ce qui précède, l'associé unique procède à une refonte totale de ses statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

Titre I^{er} . - Objet, Durée, Dénomination, Siège

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes entre le comparant et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts

L'associée unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Objet social. L'objet de la société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la société ou aux dites holdings, filiales ou société apparentées dans lesquelles la société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités pré décrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci.

En outre, la société pourra, pour son propre compte, acquérir, détenir, donner en location et/ou éventuellement construire tout bien immobilier sur le territoire du Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "LINK-UP S. à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. .

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune du siège social par simple décision de la gérance.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou en tout autre pays.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) qui sera représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représentent leurs parts sociales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La société n'est engagée en toutes circonstances, que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, le dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Septième résolution

La Société continuera à être gérée par le gérant unique de la Société sous droit italien à savoir Monsieur Alessandro RIZZO, précité, né le 10 octobre 1982 à Esch-sur-Alzette demeurant à L-6944 Niederanven, 27, rue Michel Lentz.

Le mandat de gérant unique de Monsieur Alessandro RIZZO, précité est ainsi confirmé pour une durée indéterminée.
Le gérant est révocable à tout moment.

La Société est engagée par la signature individuelle du gérant unique.

L'exercice social en cours se clôturera le 31 décembre 2013.

Les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de un euro (EUR 1,-) chacune sont détenues par MARTESA INVEST S.A., précitée.

Huitième résolution

L'associé unique confirme que tous pouvoirs sont donnés à la gérance de la Société pour accomplir toutes les formalités requises et procéder à toutes inscription, radiation et publication en vue du transfert du siège social statutaire, du principal établissement, du lieu d'administration centrale et du siège de direction effective de la Société et de la continuation de la Société au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés approximativement à deux mille neuf cents euros (EUR 2.900).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état civil et demeure, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Alessandro Rizzo, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 juin 2013. LAC / 2013 / 25178. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013076543/181.

(130094539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

HDI London Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 171.877.

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of May.

Before the undersigned, Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg (hereinafter referred to as the "Notary").

THERE APPEARED

DI HOLDING S.A., a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme"), duly incorporated and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 171861,

here represented by Mr. Max MAYER, employee, professionally residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of the power of attorney delivered to him (hereinafter referred to as the "Attorney").

The said power of attorney, signed ne varietur by the Attorney of the Appearing Party (as such term is defined below) and the Notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. (hereinafter referred to as the "Appearing Party").

Such Appearing Party is the sole shareholder of HDI LONDON PROPERTY S.A., a Luxembourg company limited by shares (société anonyme) duly incorporated by a notarial deed drawn up on 28 September 2012 before Me Jean Seckler, notary prenamed, and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 171877, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 2684, page 128786, on 02 November 2012 and have not been amended since that time (hereinafter referred to as the "Company").

The Appearing Party representing the whole corporate capital requires the Notary to act the following resolutions:

First resolution

The Appearing Party, on its quality of the sole shareholder of the Company, resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of nine million four hundred fifty thousand Euro (EUR 9,450,000.-) in order to raise it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) to nine million four hundred eighty-one thousand

Euro (EUR 9,481,000.-) by issuing nine million four hundred fifty thousand (9,450,000) new shares (hereinafter referred to as the "New Shares"), having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The New Shares are issued fully paid up by way of contribution in cash, subscribed and issued as follows:

Subscription and Payment

The Appearing Party declares to subscribe to the nine million four hundred fifty thousand (9,450,000) New Shares, each share having a par value of one Euro (EUR 1.-). Such New Shares are paid up by a contribution (hereinafter referred to as the "Contribution") in cash for a total amount of nine million four hundred fifty thousand Euro (EUR 9,450,000.-) fully allocated to the Company's share capital.

The proof of the existence and of the value of the above Contribution has been produced to the undersigned Notary.

Second resolution

The Appearing Party consequently decides to amend the first paragraph of article 7 of the Company's Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 7.** The share capital is fixed at nine million four hundred eighty-one thousand Euro (EUR 9,481,000.-) represented by nine million four hundred eighty-one thousand (9,481,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at five thousand one hundred and seventy-five Euro.

Whereof, the present deed is drawn up in Junglinster, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Appearing Party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney of the Appearing Party known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, the Attorney of the Appearing Party signed together with the Notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix mai.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné (ci-après le "Notaire").

A COMPARU

DI HOLDING S.A., une société anonyme luxembourgeoise, dûment constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171861,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, résidant professionnellement à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée (ci-après le "Mandataire").

La procuration, signée ne varietur par le Mandataire de la Personne Comparante (tel que ce terme est défini ci-dessous) et par le Notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. (ci-après la "Personne Comparante").

Telle Personne Comparante est l'associé unique de HDI LONDON PROPERTY S.A., une société anonyme luxembourgeoise, dûment constituée par devant Maître Jean Seckler, notaire prénommé, le 28 septembre 2012 et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171877, et dont les statuts (ci après les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 2 novembre 2012, sous le numéro 2684, page 128786, et n'ont pas été modifiés depuis cette date (ci-après la "Société").

La Personne Comparante représentant la totalité du capital social demande le Notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

La Personne Comparante, en sa qualité de l'associé unique de la Société, décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 9.450.000.-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000.-) à neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille euros (EUR 9.481.000.-) par l'émission de neuf millions quatre cent cinquante mille (9.450.000) nouvelles actions (ci-après les "Nouvelles Actions"), chaque action ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-).

Les Nouvelles Actions devant être intégralement libérées par une contribution en numéraire, et devant être souscrites et émises comme suit:

Souscription et Paiement

La Personne Comparante déclare souscrire aux neuf millions quatre cent cinquante mille (9.450.000) Nouvelles Actions, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-). Ces Nouvelles Actions sont payées par un apport (ci-après l'"Apport") en numéraire pour un montant total de neuf millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 9.450.000,-), entièrement alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'Apport ont été présentés au Notaire soussigné.

Deuxième résolution

La Personne Comparante décide de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des Statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" **Art. 7.** Le capital social est fixé à neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille euros (EUR 9.481.000,-), représenté par neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille (9.481.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

Coûts et Frais

Les coûts, frais, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèveront à approximativement cinq mille cent soixante-quinze euros.

Sur quoi le présent acte a été établi à Junglinster, à la date mentionnée au début du présent acte.

Le Notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande de la Personne Comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Après que lecture de l'acte a été faite au mandataire de la Personne Comparante, connu du Notaire par son nom, prénom, statut civil et lieu de résidence, ledit mandataire de la Personne Comparante a signé ensemble avec le Notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 mai 2013. Relation GRE/2013/2014. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013076462/109.

(130094498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Lux Inter Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 122.420.

L'an deux mille treize.

Le cinq juin.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX INTER REAL ESTATE S.A., avec siège social à L-5335 Moutfort, 12, rue Gappenhiehl, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 122.420 (NIN 2006 2233 738),

constituée sous la dénomination GF Participations S.A., suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 27 novembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 109 du 3 février 2007. Les statuts et la dénomination ont été changés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 janvier 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 639 du 15 mars 2013.

Le capital social s'élève au montant de trente-cinq mille Euros (€ 35.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-cinq Euros (€ 35,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se nomme elle-même scrutateur et qui désigne comme secrétaire Madame Mariette SCHOU, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social de L-5335 Moutfort, 12, rue Gappenhiehl à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et en conséquence modification de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Ville de Luxembourg."

2.- Divers

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité l'unique résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-5335 Moutfort, 12, rue Gappenhiehl à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Ville de Luxembourg."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Madame le Président lève la séance.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 6 juin 2013. Relation: ECH/2013/1042. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076558/48.

(130094010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Robeco Capital Growth Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.959.

Le rapport annuels au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013076664/13.

(130094633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

KKR Retail Partners Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 176.531.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first of May.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

"KKR Retail Partners Topco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59 Rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176.273,

here represented by Mrs Linda HARROCH, lawyer, with professional address in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on the 31st of May 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "KKR Retail Partners Midco S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59 Rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176.531, incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary dated 12 April 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C").

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to amend the financial year of the Company with immediate effect, which will run from 1st June to 31st May of the following year.

As a consequence of the above, the Shareholder resolves to amend accordingly article 11 of the Company's articles of incorporation, which shall read as follows:

"The accounting year begins on 1st June of each year and ends on the 31st of May of the following year."

Second resolution

The Shareholder acknowledges, as a consequence of the above and for the avoidance of doubt, that the current financial year, which started on 12 April 2013, will be closed on 31st May 2013.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant;

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le trente-et-un mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

«KKR Retail Partners Topco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59 Rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 176.273,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, avocat, ayant son adresse professionnelle à Howald, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 31 mai 2013.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «KKR Retail Partners Midco S.à r.l.» (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59 Rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 176.531, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 12 avril 2013, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»).

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'exercice social de la Société, avec effet immédiat, lequel commencera le 1^{er} juin et se terminera le 31 mai de l'année suivante.

Par conséquent, l'associé unique décide de modifier conformément l'Article 11 des statuts de la Société, qui se lira désormais comme suit:

«L'année sociale commence le 1^{er} juin de chaque année et se termine le 31 mai de l'année suivante.»

Deuxième résolution

L'associé unique reconnaît, comme conséquence de ce changement et afin d'éviter tout doute, que l'année sociale actuelle, qui a débuté le 12 avril 2013 prendra fin le 31 mai 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, le comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 06 juin 2013. Relation: EAC/2013/7281. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013076510/78.

(130094549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Parfimo Participations Financières Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6934 Mensdorf, 2, rue de la Grotte.

R.C.S. Luxembourg B 55.543.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Krieger Jean-Claude

Le Cabinet Comptable

Référence de publication: 2013076636/12.

(130093978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Lux-Energy Solar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8047 Strassen, 58, rue de la Victoire.

R.C.S. Luxembourg B 162.443.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausenddreizehn, den dreißigsten Mai.

Vor dem unterschriebenen Notar Patrick SERRES, mit Amtssitze zu Remich.

Ist erschienen:

Herr Mike GANSER, Vertriebsleiter, wohnhaft in D-48249 Dülmen, Die Nielen, 60.

Die erschienene Partei hat den unterzeichneten Notar ersucht, das Folgende festzustellen:

I. Der Erschiene hält alle Anteile in der Gesellschaft LUX ENERGY SOLAR S. à r. l., einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), mit Sitz in L-8047 Strassen, 58, rue de la Victoire, gegründet gemäß notarieller Urkunde vom 15. Juli 2011, veröffentlicht im Memorial C Nummer 2200 vom 19. September 2011.

II. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR) eingeteilt in hundert (100) Anteile mit einem Nennwert von je einhundertfünfundzwanzig Euro (125.- EUR), vollständig eingezahlt.

III. Der Gesellschafter beschließt die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

IV. Der Gesellschafter hat umfassende Kenntnis von der Satzung der Gesellschaft und der finanziellen Situation der Gesellschaft.

VI. Der Gesellschafter erteilt dem Geschäftsführer der Gesellschaft volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates vom Zeitpunkt der Ernennung bis einschließlich dem Datum der vorliegenden Urkunde.

V. Der Gesellschafter erklärt, dass die Gesellschaft ihre Geschäftstätigkeit eingestellt hat und ihre bekannten Verbindlichkeiten beglichen wurden.

Er erklärt außerdem, dass er die noch ausstehenden Verbindlichkeiten der Gesellschaft, ob bekannt oder unbekannt, persönlich übernehmen wird. In diesem Zusammenhang erklärt er mit seinem persönlichen Eigentum für diese Verbindlichkeiten aufzukommen.

VI. Der Gesellschafter erklärt jede andere erforderliche Maßnahme durchführen, um alle Aktiva und/oder Passiva der Gesellschaft auf sich zu übertragen.

VII. Nachfolgend wird die Gesellschaft hiermit aufgelöst und die Liquidation der Gesellschaft ist beendet.

VIII. Die Bücher und Schriften der aufgelösten Gesellschaft sind für die Dauer von fünf (5) Jahren ab dem Datum der vorliegenden Urkunde am Gesellschaftssitz aufzubewahren.

Erklärung

Die erschienene Partei erklärt hiermit, dass sie selbst an den eingebrachten Vermögenswerten letztlich wirtschaftlich berechtigt ist und bestätigt dass die Gelder und Vermögenswerte nicht aus einer Straftat herrühren.

Die vorliegende Urkunde wurde in Remich am eingangs genannten Tag erstellt.

Nach Verlesung und Erklärung wurde die vorliegende Urkunde von dem Komparenten, dem Notar mit Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, und dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M. GANSER, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 5 juin 2013. Relation: REM/2013/924. Reçu soixante-quinze euros 75.-€.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 11. Juni 2013.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2013076559/45.

(130094289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Mavic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 177.823.

—
STATUTS

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE CINQ JUIN.

Par-devant Nous Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A comparu:

Partinvest Group S.A. - SPF, une société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 35.696, ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg, ici dûment représentée par Monsieur Geert Jan Antoon Dirx, administrateur de sociétés, né le 10 octobre 1970 à Maaseik (Belgique), résidant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Mavic S.à r.l. ("la Société"), régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement ("la Loi") ainsi que par les statuts tels qu'établis par acte constitutif et tels que modifiés ultérieurement, le cas échéant ("les Statuts").

Art. 2. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse de la même municipalité par simple résolution de la Gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. La Société a pour objet la création, l'acquisition, la prise sous licence et la cession, sous quelque forme que ce soit, de propriété intellectuelle de toutes espèces, ainsi que le développement, le contrôle et la mise en valeur de propriété intellectuelle.

La Société peut notamment acquérir par voie de création, d'apport, d'option, d'achat, de conclusion de contrats d'exploitation, et de toute autre manière des droits de toute nature portant sur des brevets, marques, marques déposées, dessins et modèles de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement ainsi que les mettre en valeur en concédant leur exploitation à des tiers.

La Société peut en particulier mener des activités de promotion de toute nature, notamment dans le domaine du sport, de l'art, de la culture et de l'audiovisuel ou promouvoir la réalisation de ces activités par des tiers. Elle peut notamment promouvoir des talents par des techniques de marketing, en assurer le soutien, la mise en valeur et gestion, l'assistance et la formation.

En outre, la Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Finalement, la Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations nominatives, titres de créances et autres titres représentatifs d'emprunts ou de créances. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts ou des émissions de titres de créances, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et des sûretés au profit de tiers afin de garantir ses obligations et les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut finalement hypothéquer, gager, nantir ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses actifs.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée. Le décès ou la faillite d'un associé n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR) représenté par cent (100) parts sociales sans valeur nominale.

Les parts sociales sont et resteront nominatives. Le capital souscrit peut être augmenté ou, le cas échéant, réduit par l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales, respectant les conditions prévues par la Loi.

Art. 6. La gestion de la Société appartient à un ou plusieurs gérants ("la Gérance"), associé ou non, nommé pour une durée illimitée ou limitée par les associés représentant au minimum les quatre cinquièmes du capital social. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par les associés représentant au minimum les quatre cinquièmes du capital social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale relèvent de la Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

La Gérance peut déléguer la représentation de la Société à un ou plusieurs employés ou conférer des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes de son choix.

Art. 7. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. La Gérance établit les comptes annuels tels que prévus par la Loi. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Art. 9. La Société peut être dissoute en observant les conditions requises par la Loi. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription

Toutes les parts sociales ont été souscrites par:

Partinvest Group S.A. - SPF, prénommée:	100 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 183 de la Loi ont été entièrement accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 1.100,-.

Décisions de l'Associé unique

L'associé unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. La Gérance est composée de trois gérants (3).

2. Sont nommés gérants pour une durée illimitée:

- Monsieur Johannes Franciscus Verstappen, administrateur de sociétés, né le 4 mars 1972 à Montfort (Pays-Bas), résidant à B-3690 Bree, Gerdingestraat 4B;

- Monsieur Raymond Gerardus Vermeulen, administrateur de sociétés, né le 3 avril 1971 à Roggel (Pays-Bas) et résidant à NL-6019 AA Wessem, Waage Naak 1; et

- Monsieur Geert Jan Antoon Dirkx, prénommé.

La Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants.

3. Le siège social de la Société est établi à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. DIRKX, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 07 juin 2013. Relation: RED/2013/918. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 12 juin 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013076571/105.

(130094593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

M & S Bau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6483 Echternach, 1, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 118.558.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zwei tausend dreizehn,

den dritten Juni.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Großherzogtum Luxemburg).

SIND ERSCIENEN

1.- Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechts M&S Bau GmbH & Co KG, mit Sitz in D-54668 Peffingen, Dockendorfer Strasse 1, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Wittlich unter der Nummer HRA 40068.

hier vertreten durch ihren persönlich haftenden Gesellschafter die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts M & S Bau Verwaltungs-GmbH eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Wittlich unter der Nummer HRB 40145.

welche Letztgenannte hier vertreten ist durch ihren einzelvertretungsberechtigten Geschäftsführer Herrn Hermann STEINIGER, Bauunternehmer, wohnhaft in D-54668 Peffingen, Wettlinger Strasse, 7.

2.- Herr Hermann STEINIGER, vorgeannt, handelnd im eigenen Namen.

Feststellung

Die Gesellschafter stellen fest, dass der Name des Gesellschafters und Geschäftsführers Herr Hermann STEINIGER beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg fälschlicherweise unter STEINIGER eingetragen ist.

Welche Komparenten, anwesend oder vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchten nachstehende Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung M & S Bau S.à r.l., mit Sitz in L-6483 Echternach, 1, rue C.-M. Spoo, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 118.558 (NIN 2006 2430 150), gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph ELVINGER, mit dem Amtssitze in Luxemburg, in Vertretung von Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitze in Junglinster, am 7. Juli 2006, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1972 vom 20. Oktober 2006.

II.- Dass das Gesellschaftskapital sich augenblicklich auf ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500,-), beläuft, eingeteilt in ein hundert (100) Anteile von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125,-), welche wie folgt zugeteilt sind:

1.- Herr Hermann STEINIGER, vorgeannt, fünfundzwanzig Anteile	25
2.- Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechts M&S Bau GmbH & Co KG, vorgeannt, fünfsiebzig Anteile	75
Total: ein hundert Anteile	100

III.- Dass die Gesellschaft M & S Bau S.à r.l. in keinen Rechtsstreit verwickelt ist.

IV.- Dass die Gesellschaftsanteile weder verpfändet noch durch Dritte belastet sind, noch Dritte irgendwelche Rechte darauf geltend machen können.

V.- Dass die Gesellschaft nicht im Besitz von Immobilien und/oder Immobilienanteilen ist.

VI.- Dass mit Ausnahme der Kosten der gegenwärtigen Auflösung, alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.

VII.- Dass die Komparenten die alleinigen Eigentümer dieser Anteile sind und dass sie nach eingehender Belehrung die folgenden Beschlüsse gefasst haben:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft "M & S Bau S.à r.l.", mit Wirkung vom heutigen Tage an.

87865

Zweiter Beschluss

Die Aktiva und die Passiva der Gesellschaft werden von den Gesellschaftern gemäß den gesetzlichen Bestimmungen und ihren Anteilen entsprechend übernommen.

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter erteilen dem alleinigen Geschäftsführer volle Entlastung für die Ausübung seines Mandats betreffend die Geschäftsführung.

Vierter Beschluss

Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren an folgender Adresse aufbewahrt werden, nämlich: D-54668 Peffingen, Wettlinger Strasse, 7.

Weiterhin erklären die Komparenten, anwesend oder vertreten wie vorerwähnt, dass sie keine Forderungen zu stellen haben, weder gegen die Gesellschaft, noch gegeneinander.

WORÜBER URKUNDE, Geschehen und aufgenommen in Echternach, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung hat der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die gegenwärtige Urkunde mit dem handelnden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. STEINIGER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 6 juin 2013. Relation: ECH/2013/1025. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehr erteilt, zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 10. Juni 2013.

Référence de publication: 2013076563/67.

(130094014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Silver II GP Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 173.238.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of the month of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the société en commandite par actions Silver II GP Holdings S.C.A. (the "Company") having its registered office in L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 173.238, incorporated by deed of the undersigned notary on 30 November 2012, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), Nr. C-139 of 19 January 2013. The articles of association of the Company have been amended by deed of the undersigned notary on 12 December 2012, published in the Mémorial Nr. C-505 of 1 March 2013, such deed having been rectified by deed of the undersigned notary on 29 January 2013, published in the Mémorial Nr. C-767 of 29 March 2013.

The meeting was presided over by Mr. Patrick Santer, master at laws, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Ms Maryline Esteves, master at laws, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxy signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting and that the shareholders declare having been duly informed of the agenda so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below (all these items being interrelated):

(1) (i) To create a third sub-class of limited shares, consisting in class A-3, B-3, C-3, D-3, E-3, F-3, G-3 and H-3 limited shares, each such sub-class having the same rights and obligations as the existing sub-classes, and (ii) to increase the issued share capital of the Company by an amount of twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 23,440.-) from currently ten million US dollars (USD 10,000,000.-) to ten million twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 10,023,440.-) by the creation and issue to a new shareholder of a total of twenty-three thousand four hundred forty (23,440) limited shares (the "New Shares") of the eight (8) existing classes, being

(i) two thousand nine hundred thirty (2,930) class A-3 limited shares,

- (ii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class B-3 limited shares,
- (iii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class C-3 limited shares,
- (iv) two thousand nine hundred thirty (2,930) class D-3 limited shares,
- (v) two thousand nine hundred thirty (2,930) class E-3 limited shares,
- (vi) two thousand nine hundred thirty (2,930) class F-3 limited shares,
- (vii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class G-3 limited shares, and
- (viii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class H-3 limited shares,

each having a nominal value of one US dollar (USD 1.-), at total issue price of three million forty-seven thousand two hundred US dollars (USD 3,047,200.-), subscription and payment of the subscription price of the New Shares by a contribution in cash of three million forty-seven thousand two hundred US dollars (USD 3,047,200.-), allocation of twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 23,440.-) to the capital account of the Company and the balance to the share premium account of the Company, and amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at ten million twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 10,023,440.-) represented by ten million twenty-three thousand four hundred forty (10,023,440) shares, divided into:

(i) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred twenty-eight (1,252,928) class A limited shares (the "Class A Shares"), themselves divided into six hundred twenty-four thousand nine hundred ninety-nine (624,999) class A-1 limited shares, six hundred twenty-four thousand nine hundred ninety-nine (624,999) class A-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class A-3 limited shares,

(ii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class B limited shares (the "Class B Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class B-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class B-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class B-3 limited shares,

(iii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class C limited shares (the "Class C Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class C-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class C-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class C-3 limited shares,

(iv) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class D limited shares (the "Class D Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class D-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class D-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class D-3 limited shares,

(v) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class E limited shares (the "Class E Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class E-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class E-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class E-3 limited shares,

(vi) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class F limited shares (the "Class F Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class F-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class F-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class F-3 limited shares,

(vii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class G limited shares (the "Class G Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class G-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class G-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class G-3 limited shares,

(viii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class H limited shares (the "Class H Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class H-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class H-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class H-3 limited shares, and

(ix) two (2) management shares (the "Management Shares"),

each with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) (the limited shares being collectively referred to as the "Limited Shares" and together with the Management Shares as the "shares") and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation. For the avoidance of doubt, any numbered series or subdivision of a class of Limited Shares shall not be considered as a class of Limited Shares of its own for any purpose."

Consequently the shareholders have passed the following resolutions unanimously:

Sole resolution

The meeting resolved to create a third sub-class consisting in class A-3, B-3, C-3, D-3, E-3, F-3, G-3 and H-3 limited shares in each of the eight (8) classes of limited shares, each such sub-class having the same rights and obligations as the existing sub-classes.

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 23,440.-) from currently ten million US dollars (USD 10,000,000.-) to ten million twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 10,023,440.-) by the creation and issue of a total of twenty-three thousand four hundred forty (23,440) limited shares of the eight (8) existing classes, being

- (i) two thousand nine hundred thirty (2,930) class A-3 limited shares,

- (ii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class B-3 limited shares,
 - (iii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class C-3 limited shares,
 - (iv) two thousand nine hundred thirty (2,930) class D-3 limited shares,
 - (v) two thousand nine hundred thirty (2,930) class E-3 limited shares,
 - (vi) two thousand nine hundred thirty (2,930) class F-3 limited shares,
 - (vii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class G-3 limited shares, and
 - (viii) two thousand nine hundred thirty (2,930) class H-3 limited shares,
- each having a nominal value of one US dollar (USD 1.-) (collectively, the "New Shares").

The meeting resolved to acknowledge and approve the report by the board of managers of Silver II GP S.à r.l., the sole manager and unlimited shareholder (gérant associé commandité) of the Company, made in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies (as amended) concerning the subscription price of the New Shares. The meeting resolved to suppress the preferential subscription rights of all the current shareholders in relation to the New Shares and it noted that all the current shareholders had waived their pre-emptive subscription rights with respect to such issue of New Shares.

The New Shares have been subscribed at a total issue price of three million forty-seven thousand two hundred US dollars (USD 3,047,200.-) and have been paid in cash by the following subscribers in the proportion set forth below pursuant to subscription forms which having been signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities:

Subscriber	Total number of limited shares subscribed	Number of limited shares per class subscribed	Subscription price (USD)
Elmer Doty Dynasty Trust	15,384	15,384	1,999,920
David Barta	3,840	480	499,200
The Kevin and Alicia McGlinchey Trust	2,304	288	299,520
Thomas Stubbins	1,536	192	199,680
Glen Cobb	224	28	29,120
Steve Murphy	152	19	19,760
Total	23,440	2,930	3,047,200

Evidence of such payment for the New Shares has been given to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 23,440.-) to the capital account of the Company and the balance, being three million twenty-three thousand seven hundred sixty US dollars (USD 3,023,760.-) to the share premium account of the Company.

The meeting resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at ten million twenty-three thousand four hundred forty US dollars (USD 10,023,440) represented by ten million twenty-three thousand four hundred forty (10,023,440) shares, divided into:

(i) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred twenty-eight (1,252,928) class A limited shares (the "Class A Shares"), themselves divided into six hundred twenty-four thousand nine hundred ninety-nine (624,999) class A-1 limited shares, six hundred twenty-four thousand nine hundred ninety-nine (624,999) class A-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class A-3 limited shares,

(ii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class B limited shares (the "Class B Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class B-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class B-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class B-3 limited shares,

(iii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class C limited shares (the "Class C Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class C-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class C-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class C-3 limited shares,

(iv) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class D limited shares (the "Class D Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class D-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class D-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class D-3 limited shares,

(v) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class E limited shares (the "Class E Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class E-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class E-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class E-3 limited shares,

(vi) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class F limited shares (the "Class F Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class F-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class F-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class F-3 limited shares,

(vii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class G limited shares (the "Class G Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class G-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class G-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class G-3 limited shares,

(viii) one million two hundred fifty-two thousand nine hundred thirty (1,252,930) class H limited shares (the "Class H Shares"), themselves divided into six hundred twenty-five thousand (625,000) class H-1 limited shares, six hundred twenty-five thousand (625,000) class H-2 limited shares and two thousand nine hundred thirty (2,930) class H-3 limited shares, and

(ix) two (2) management shares (the "Management Shares"),

each with a nominal value of one US dollar (USD1.00) (the limited shares being collectively referred to as the "Limited Shares" and together with the Management Shares as the "shares") and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation. For the avoidance of doubt, any numbered series or subdivision of a class of Limited Shares shall not be considered as a class of Limited Shares of its own for any purpose."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing persons, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After having been read to the Members of Bureau, who are known to the notary, by their surname, first name, civil status and residence, the said appearing persons signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions Silver II GP Holdings S.C.A. (la «Société») ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 173.238, constituée le 30 novembre 2012 suivant acte reçu du notaire soussigné, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro C-139 du 19 janvier 2013. Les statuts de la Société ont été modifiés le 12 décembre 2012 suivant acte reçu du notaire soussigné publié au Mémorial, numéro C-505 du 1^{er} mars 2013, cet acte ayant été rectifié par acte du notaire soussigné du 29 janvier 2013 publié au Mémorial numéro C-767 du 29 mars 2013.

L'assemblée a été présidée par Maître Patrick Santer, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire et l'assemblée a élu comme scrutateur Maître Maryline Esteves, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent figurent sur la liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné.

Cette liste ainsi que la procuration signée ne varietur seront annexées au présent document afin d'être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II. Il appert de la liste de présence que la totalité du capital social est représentée à la présente assemblée et que les actionnaires déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour, permettant ainsi à la présente assemblée d'être régulièrement constituée et de statuer valablement sur tous les points inscrits à l'ordre du jour énoncé ci-dessous (tous ces points étant corrélatifs):

(1) (i) Création d'une troisième sous-classe d'actions de commanditaire, à savoir les classes A-3, B-3, C-3, D-3, E-3, F-3, G-3 et H-3, chacune de ces sous-classes ayant les mêmes droits et obligations que les sous-classes existantes, et (ii) augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 23.440,-) afin de le porter de son montant actuel de dix millions de dollars américains (USD 10.000.000,-) à dix millions vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 10.023.440,-) par la création et l'émission à un nouvel actionnaire d'un total de vingt-trois mille quatre cent quarante (23.440) actions de commanditaire (les «Nouvelles Actions») des huit (8) classes existantes, à savoir

- (i) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe A-3,
- (ii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe B-3,
- (iii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe C-3,
- (iv) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe D-3,
- (v) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe E-3,

- (vi) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe F-3,
- (vii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe G-3, et
- (viii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe H-3,

d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, à un prix total d'émission de trois millions quarante-sept mille deux cents dollars américains (USD 3.047.200,-), souscription et paiement du prix de souscription des Nouvelles Actions par voie d'un apport en numéraire de trois millions quarante-sept mille deux cents dollars américains (3 USD. 047.200,-), allocation de vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 23.440,-) au compte de capital de la Société et du solde, au compte de la prime d'émission de la Société, et modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à dix millions vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 10.023.440,-) représenté par dix millions vingt-trois mille quatre cent quarante (10.023.440) actions, divisées en:

(i) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent vingt-huit (1.252.928) actions de commanditaire de classe A (les «Actions de Classe A»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (624.999) actions de commanditaire de classe A-1, six cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (624.999) actions de commanditaire de classe A-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe A-3,

(ii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe B (les «Actions de Classe B»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe B-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe B-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) Actions de classe B-3,

(iii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe C (les «Actions de Classe C»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe C-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe C-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe C-3,

(iv) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe D (les «Actions de Classe D»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe D-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe D-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe D-3,

(v) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe E (les «Actions de Classe E»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe E-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe E-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe E-3,

(vi) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe F (les «Actions de Classe F»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe F-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe F-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe F-3,

(vii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe G (les «Actions de Classe G»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe G-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe G-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe G-3,

(viii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe H (les «Actions de Classe H»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe H-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe H-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe H-3, et

(ix) deux (2) actions de commandité (les «Actions de Commandité»),

d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune (les actions de commanditaire étant ensemble désignées comme les «Actions de Commanditaire», et avec les Actions de Commandité, comme les «actions») et assorties des droits et obligations tels qu'énoncés dans les présents Statuts. Pour éviter tout doute, chaque série ou sous-division numérotée d'une classe d'Actions de Commanditaire ne sera pas considérée comme une classe d'Actions de Commanditaire propre à quelque fin que ce soit.»

À la suite de quoi, les actionnaires ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée a décidé de créer une troisième sous-classe d'actions de commanditaire, à savoir les classes A-3, B-3, C-3, D-3, E-3, F-3, G-3 et H-3, dans chacune des huit (8) classes d'actions de commanditaire, chacune de ces sous-classes ayant les mêmes droits et obligations que les sous-classes existantes.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 23.440,-) afin de le porter de son montant actuel de dix millions de dollars américains (USD 10.000.000,-) à dix millions vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 10.023.440,-) par la

création et l'émission à un nouvel actionnaire d'un total de vingt-trois mille quatre cent quarante (23.440) actions de commanditaire des huit (8) classes existantes, à savoir

- (i) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe A-3,
 - (ii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe B-3,
 - (iii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe C-3,
 - (iv) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe D-3,
 - (v) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe E-3,
 - (vi) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe F-3,
 - (vii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe G-3, et
 - (viii) deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe H-3,
- d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune (ensemble, les «Nouvelles Actions»).

L'assemblée a décidé de reconnaître et d'approuver le rapport établi par le conseil d'administration de Silver II GP S.à r.l., l'administrateur unique et le gérant associé commandité de la Société, conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée), concernant le prix de souscription des Nouvelles Actions. L'assemblée a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription de tous les actionnaires actuels relatifs aux Nouvelles Actions et a constaté que les actionnaires actuels avaient renoncé à leurs droits préférentiels de souscription relatifs à cette émission de Nouvelles Actions.

Les Nouvelles Actions ont été souscrites à un prix total d'émission de trois millions quarante-sept mille deux cents dollars américains (USD 3.047.200,-) et ont été payées en espèces par les souscripteurs ci-dessous dans les proportions indiquées ci-dessous en vertu de bulletins de souscription qui ont été signés par la personne comparante et le notaire soussigné et qui resteront annexés au présent document afin d'être soumis aux formalités de l'enregistrement.

Souscripteur	Nombre total d'actions de commanditaire souscrites	Nombre d'actions de commanditaire souscrites par classe	Prix de souscription (USD)
Elmer Doty Dynasty Trust	15.384	15.384	1.999.920
David Barta	3.840	480	499.200
The Kevin and Alicia McGlinchey Trust	2.304	288	299.520
Thomas Stubbins	1.536	192	199.680
Glen Cobb	224	28	29.120
Steve Murphy	152	19	19.760
Total	23.440	2.930	3.047.200

La preuve de ce paiement des Nouvelles Actions a été donnée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 23.440,-) au compte de capital social de la Société et le solde, soit trois millions vingt-trois mille sept cent soixante dollars américains (USD 3.023.760,-), au compte de la prime d'émission de la Société.

L'assemblée a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, de sorte qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à dix millions vingt-trois mille quatre cent quarante dollars américains (USD 10.023.440,-) représenté par dix millions vingt-trois mille quatre cent quarante (10.023.440) actions, divisées en:

(i) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent vingt-huit (1.252.928) actions de commanditaire de classe A (les «Actions de Classe A»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (624.999) actions de commanditaire de classe A-1, six cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (624.999) actions de commanditaire de classe A-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de commanditaire de classe A-3,

(ii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe B (les «Actions de Classe B»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe B-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe B-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) Actions de classe B-3,

(iii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe C (les «Actions de Classe C»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe C-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe C-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe C-3,

(iv) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe D (les «Actions de Classe D»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe D-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe D-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe D-3,

(v) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe E (les «Actions de Classe E»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe E-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe E-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe E-3,

(vi) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe F (les «Actions de Classe F»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe F-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe F-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe F-3,

(vii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe G (les «Actions de Classe G»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe G-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe G-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe G-3,

(viii) un million deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente (1.252.930) actions de commanditaire de classe H (les «Actions de Classe H»), elles-mêmes divisées en six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe H-1, six cent vingt-cinq mille (625.000) actions de commanditaire de classe H-2 et deux mille neuf cent trente (2.930) actions de classe H-3, et

(ix) deux (2) actions de commandité (les «Actions de Commandité»),

d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune (les actions de commanditaire étant ensemble désignées comme les «Actions de Commanditaire», et avec les Actions de Commandité, comme les «actions») et assorties des droits et obligations tels qu'énoncés dans les présents Statuts. Pour éviter tout doute, chaque série ou sous-division numérotée d'une classe d'Actions de Commanditaire ne sera pas considérée comme une classe d'Actions de Commanditaire propre à quelque fin que ce soit.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés trois mille cent euros (EUR 3.100,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des personnes comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais et est suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en-tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux Membres du Bureau, qui sont connues du notaire par leur prénom, nom, état civil et résidence, lesdites personnes comparantes et le notaire ont signé le présent acte original.

Signé: P. SANTER, M. ESTEVES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 24 mai 2013. Relation: DIE/2013/6660. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076674/355.

(130094568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Am Roemerhof S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 173.547.

AUSZUG

Der Geschäftsführer Marcellino GRAF VON UND ZU HOENSBROECH, beschließt mitzuteilen, dass der Sitz der Gesellschaft von 7, route d'Esch à L-1470 Luxembourg nach 1, avenue Gaston Diderich in 1, Avenue Gaston Diderich verlegt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 03. Juni 2013.

UND ZU HOENSBROECH

Herr Marcellino GRAF VON

Geschäftsführer

Référence de publication: 2013076812/16.

(130095570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2013.

Pucc Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 155.316.

In the year two thousand and thirteen on the twenty-third day of the month of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Pucc Investments S.C.A." (the "Company"), a société en commandite par actions, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 155.316 and incorporated by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 31 August 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number C-2233 of 20 October 2010.

The meeting was presided by M^e Patrick Santer, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary M^e Elsa Idir, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Elsa Idir, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

(A) The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list, as well as the proxies, will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

(B) It appears from the said attendance list that all the shareholders holding all the thirty one thousand (31,000) ordinary shares and the one (1) unlimited share in issue were represented at the present meeting.

(C) All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Approval of the accounts for the period from 31 August 2010 (date of incorporation) to 30 June 2011 and allocation of result;

2. Approval of the annual accounts for the financial year ended on 30 June 2012 and allocation of result;

3. Approval of the interim accounts for the period from 1 July 2012 to 21 May 2013;

4. Discharge of the members of the supervisory board and of the sole manager of the Company for (i) the period from 31 August 2010 to 30 June 2011, (ii) the financial year ended 30 June 2012 and (iii) the financial period from 1 July 2012 to the day of putting the Company into liquidation;

5. Approval of the dissolution and liquidation of the Company, the appointment of a liquidator and determination of the powers of the liquidator.

After the foregoing was approved by the general meeting, the following resolutions were passed unanimously.

First resolution

The meeting noted the accounts of the Company for the period beginning on 31 August 2010 (date of incorporation) and ending on 30 June 2011 (the "2011 Accounts") which report a net loss of one hundred one thousand one hundred eighty-two Euro (EUR 101,182.-). The meeting further noted that such accounts have been approved by the board of managers of Pucc S.a r.l., acting in its capacity as sole manager and unlimited shareholder of the Company, on 21 May 2013.

In view of the above, the meeting resolved to approve the 2011 Accounts together with all their appendices and notes.

The meeting further resolved to carry forward the net loss for the period ended on 30 June 2011 and amounting to one hundred one thousand one hundred eighty-two Euro (EUR 101,182.-) to the subsequent year.

Second resolution

The meeting noted the accounts of the Company for the financial year ended on 30 June 2012 (the "2012 Accounts") which report a net loss of one thousand seven hundred twenty-eight Euro (EUR 1,728.-). The meeting further noted that such accounts have been approved by the board of managers of Pucc S.a r.l., acting in its capacity as sole manager and unlimited shareholder of the Company, on 21 May 2013.

In view of the above, the meeting resolved to approve the 2012 Accounts together with all their appendices and notes.

The meeting further resolved to carry forward the net loss for the financial year ended on 30 June 2012 amounting to one thousand seven hundred twenty-eight Euro (EUR 1,728.-).

Third resolution

The meeting noted the interim accounts of the Company for the period from 1 July 2012 to 21 May 2013 (the "Interim Accounts").

The meeting resolved to approve the Interim Accounts.

Fourth resolution

The meeting further decided and resolved to discharge the members of the supervisory board of the Company and the sole manager of the Company, being Pucc S.à r.l., which have been in office during (i) the period from 31 August 2010 and ended on 30 June 2011 (ii) the financial year ended on 30 June 2012 and (iii) the period from 1 July 2012 to the present day in respect of the performance of their duties for such periods.

Fifth resolution

The meeting resolved to dissolve and to put the Company into liquidation.

The meeting resolved to appoint as liquidator Value Partners S.A., with registered office in Luxembourg, L-2661, 44, rue de la Vallée, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 172.950.

The fullest powers, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended), are granted to the liquidator by the meeting. The meeting resolved to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the meeting if such authorisation is required by law.

The meeting resolved to dispense the liquidator from drawing up an inventory and it may refer to the books of the Company. The liquidator may delegate, under its responsibility, all or part of its powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds. The liquidator may bind the Company under its sole signature.

There being no further item on the agenda the Meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges are borne by the Company as a result of the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the persons hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour du mois de mai.

Pardevant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

A été tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «Pucc Investments S.C.A.» (la «Société»), une société en commandite par actions, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.316, constituée par acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro C-2233 du 20 octobre 2010.

L'assemblée a été présidée par Maître Patrick Santer, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire Maître Elsa Idir, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Maître Elsa Idir, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président déclare et demande au notaire d'acter que:

(A) Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence, ainsi que les procurations, seront annexées au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

(B) Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires et toutes les trente et une mille (31,000) actions ordinaires et une (1) action de commandité émises sont représentés à la présente assemblée.

(C) Tous les actionnaires représentés ont déclaré avoir eu une connaissance préalable suffisante de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à leurs droits à une convocation préalable de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous:

1. Approbation des comptes pour la période du 31 août 2010 (date de constitution) au 30 juin 2011 et allocation du résultat;

2. Approbation des comptes annuels pour l'année s'étant terminée le 30 juin 2012 et allocation du résultat;

3. Approbation des comptes intermédiaires pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 21 mai 2013;

4. Décharge des membres du conseil de surveillance et du gérant unique de la Société pour (i) la période du 31 août 2010 au 30 juin 2011, (ii) l'année comptable s'étant terminée le 30 juin 2012 et (iii) la période du 1^{er} juillet 2012 au jour de la mise en liquidation de la Société;

5. Approbation de la dissolution et de la liquidation de la Société, nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après approbation de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été passées par décisions unanimes:

Première résolution

L'assemblée a pris connaissance des comptes de la Société pour la période commençant le 31 août 2010 (date de constitution) et se terminant le 30 juin 2011 (les «Comptes 2011») qui rapportent une perte nette de cent et un mille cent quatre-vingt-deux euros (EUR 101.182,-). L'assemblée a de plus noté que lesdits comptes ont été approuvés par le conseil de gérance de Pucc S.à r.l., agissant en sa capacité de gérant unique et associé commandité de la Société, le 21 mai 2013.

Compte tenu de ce qui précède, l'assemblée a décidé d'approuver les Comptes 2011 avec leurs annexes et notes.

L'assemblée a de plus résolu de reporter la perte nette pour la période se terminant le 30 juin 2011 d'un montant de cent et un mille cent quatre-vingt-deux euros (EUR 101.182,-) à l'année subséquente.

Deuxième résolution

L'assemblée a pris connaissance des comptes de la Société pour l'année comptable se terminant le 30 juin 2012 (les «Comptes 2012») qui rapportent une perte nette de mille sept cent vingt-huit euros (EUR 1.728,-). L'assemblée a de plus noté que lesdits comptes ont été approuvés par le conseil de gérance de Pucc S.à r.l., agissant en sa capacité de gérant unique et associé commandité de la Société, le 21 mai 2013.

Compte tenu de ce qui précède, l'assemblée a décidé d'approuver les Comptes 2012 avec leurs annexes et notes.

L'assemblée a de plus résolu de reporter la perte nette pour la période se terminant le 30 juin 2012 d'un montant de mille sept cent vingt-huit euros (EUR 1.728,-) à l'année subséquente.

Troisième résolution

L'assemblée a pris connaissance des comptes intérimaires de la Société pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 21 mai 2013 (les «Comptes Intérimaires»).

L'assemblée a décidé d'approuver les Comptes Intérimaires.

Quatrième résolution

L'assemblée a en outre décidé et résolu de donner décharge aux membres du conseil de surveillance de la Société et au gérant unique de la Société, Pucc S.à r.l., qui étaient en fonction pendant (i) la période du 31 août 2010 au 30 juin 2011 (ii) l'année se terminant le 30 juin 2012 et (iii) la période du 1^{er} juillet 2012 au jour d'aujourd'hui pour la performance de leurs obligations pendant lesdites périodes.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

L'assemblée a décidé de nommer en tant que liquidateur Value Partners S.A. ayant son siège social au Luxembourg, L-2661, 44, rue de la Vallée, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.950.

L'assemblée a décidé de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus étendus, spécialement ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. L'assemblée a décidé d'autoriser par avance le liquidateur à accomplir les actes et conclure les contrats prévus à l'article 145 de la même loi sans devoir recourir à son autorisation dans le cas où celle-ci est requise.

L'assemblée a décidé de dispenser le liquidateur de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations ou contrats spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine. Le liquidateur pourra engager la Société sous sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Coûts

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature sont payables par la Société en raison du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. SANTER, E. IDIR, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 24 mai 2013. Relation: DIE/2013/6663. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076634/166.

(130094522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Merck Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 120.076,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 177.672.

In the year two thousand and thirteen, on the third day of the month of June,
before the undersigned Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, at 5.00 p.m.,

there appeared:

Merck Internationale Beteiligungen GmbH, a company incorporated under the law of Germany, having its registered office at Frankfurter Str. 250, 64293 Darmstadt, registered with the German Trade Register of the local court of Darmstadt under number HRB 8239,

here duly represented by Mr Frank Stolz, notary's clerk, residing professionally at 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal, on June 3, 2013.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party representing the whole corporate capital requests the notary to act that:

I. The appearing person is the sole member of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name Merck Holding S.a r.l., with registered office at 2a, Boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, established pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 14th 2013, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies (the "Company");

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a par value of one Euro (EUR 1) each.

III. The sole member currently holds all the shares in the Company.

Therefore, the appearing party, acting through its legal representative, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole member resolves to increase the Company's share capital to the extent of one hundred seven thousand five hundred seventy six Euros (EUR 107,576) so to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to one hundred twenty thousand seventy six Euros (EUR 120,076) by the creation and issuance of sixteen thousand eight hundred fifty two (16,852) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the "New Ordinary Shares") vested with the same rights and obligations as the existing shares and by the creation and issuance of ninety thousand seven hundred twenty four (90,724) preferred shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the "Preferred Shares"), having the characteristics stated by the Company's articles of association.

Subscription - Payment

Merck Internationale Beteiligungen GmbH, prenamed, declares

(i) to subscribe for:

a) sixteen thousand eight hundred fifty two (16,852) New Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, for a subscription price of twenty nine million nine hundred fifty six thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 29,956,108.57) (composed of sixteen thousand eight hundred fifty two (EUR 16,852) of share capital and of twenty nine million nine hundred thirty nine thousand two hundred fifty six Euros and fifty seven Cents (EUR 29,939,256.57) of share premium);

b) ninety thousand seven hundred twenty-four (90,724) Preferred Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, for a subscription price of ninety million seven hundred twenty four thousand Euros (EUR 90,724,000.00) (composed of ninety thousand seven hundred twenty-four Euros (EUR 90,724) of share capital and of ninety million six hundred thirty three thousand two hundred seventy six Euros (EUR 90,633,276.00) of share premium).

(ii) to fully pay up the subscription price of the above shares by a contribution in kind (the "Contributed Shares") for a total amount of one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57).

Description of the contribution

The Contributed Shares consist of the following assets:

One hundred seventy two thousand two hundred (172,200) shares without a nominal value, representing seventy two and thirty eight percent (72.38%) of the share capital of Merck Ltd., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Japan, having its registered office at Arco Tower 5F, 1-8-1, Shimomeguro, Meguro-ku, Tokyo, Japan, valued at one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57).

Evaluation

The aggregate value of the Contributed Shares is one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57).

Such evaluation has been approved by the board of managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 3 June 2013, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence of the Contributed Shares has been given to the undersigned notary.

Merck Internationale Beteiligungen GmbH, prenamed, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contributed Shares and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the transfer of the Contributed Shares is effective as from the day of the present deed, without qualification;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Contributed Shares, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member resolves to amend the article 5.1 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

" **5.1.** The corporate capital is set at one hundred twenty thousand seventy six Euros (EUR 120,076) represented by twenty nine thousand three hundred fifty two (29,352) ordinary shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each and by ninety thousand seven hundred twenty four (90,724) Preferred Shares (hereafter the "Preferred Shares") in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each all subscribed and fully-paid-up. Preferred Shares shall have a stated value of one thousand Euros (EUR 1,000) each ("Stated Value"). Shares shall mean ordinary shares and Preferred Shares collectively. Holder(s) of Preferred Shares are referred to in these Articles as Preferred Shares holder (s), and the terms "member" or "members" shall mean the holder(s) of the ordinary shares and/or the holder(s) of Preferred Shares, as the context requires."

Third resolution

The sole member resolves to amend the article 6.6 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

" **Art. 6.6.** The Company may redeem its own Shares, provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

Subscribed and fully paid-up Preferred Shares may be redeemed, in whole or in part, at any time at the option of the managers of the Company pursuant to clause 8.2. (v) or clause 9, as the case may be, of the Articles in accordance with the provisions of the Law until the twentieth (20th) anniversary of the date of issuance of the Preferred Shares and approved by the Member(s) of the Company pursuant to clause 11. (vii) of the Articles in accordance with the provisions of the Law. After the twentieth (20th) anniversary of the date of issuance of the Preferred Shares, the option to redeem the Preferred Shares will expire.

Except if provided otherwise (i) in these Articles or, alternatively, (ii) by a written agreement which may be entered into between the Company and the holder(s) of the Preferred Shares, the redemption price of each outstanding Preferred Shares to be redeemed will be, at the sole discretion of the Company, paid in cash or in kind and will be equal to the total of (a) the Stated Value of the said Preferred Shares to be redeemed plus (b) any unpaid Accumulated Yield (as defined in clause 15.4 of these Articles) on each Preferred Share to be redeemed through to the date of redemption to the extent such unpaid Accumulated Yield does not exceed the Company's net profit determined in accordance with Luxembourg GAAP on a stand-alone basis ("Profit") and Profit carried forward accrued during the time of existence of the respective Preferred Shares (the "Redemption Price").

Notwithstanding the above paragraph, the Redemption Price cannot exceed the nominal value of the redeemed Preferred Shares plus the amount available for distribution. If the expected Redemption Price of a Preferred Share is lower than the Stated Value of the said Preferred Share plus any unpaid Accumulated Yield thereon, then the Company will only be allowed to redeem all Preferred Shares (and not part of them) and the Company may only do so when it would have realized all its assets at their fair market value.

Redemption Procedure: Except as otherwise provided, as an alternative, in a written agreement which may be entered into among the Company and the Preferred Shares holder, at least ten (10) days prior to the redemption date, written notice shall be sent by the Company by registered mail or fax or e-mail to the registered Preferred Shares holder, at its address shown in the register of members, notifying such Preferred Shares holder of the number of Preferred Shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the Redemption Price and the procedures necessary to submit the Preferred Shares to the Company for redemption. The Redemption Price of such Preferred Shares shall be due and payable to the order of the holder of Preferred Shares whose name appears on the register of members as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such member before the redemption date."

Fourth resolution

The sole member resolves to amend the article 11.2 (ii) of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

"(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least ten (10) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting."

Fifth resolution

The sole member resolves to amend the article 13.5 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

" **13.5.** In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg and in Frankfurt (i.e. a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place."

Sixth resolution

The sole member resolves to determine the base amount of the yield to be accumulated on the Preferred Shares and subsequently to amend the article 15.4 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

" **15.4.** The holder(s) of Preferred Shares is/are entitled to receive a yield per Preferred Share per annum out of the Profit or Profit carried forward accrued during the existence of the respective Preferred Shares (the "Accumulated Yield"), which will accumulate as from the date of issuance of the Preferred Shares by the Company and be calculated assuming a year of 365 days.

The Accumulated Yield shall be determined for each calendar year (or portion hereof) on the dividend reference date ("Dividend Reference Date"). The Dividend Reference Date is (i) for the calendar year in which the Preferred Shares are issued, the date of issuance, and (ii) for each succeeding calendar year, the first day of the Company's financial year or, if this is not a Business Day, the first Business Day before the first day of the Company's financial year.

The Accumulated Yield means for each calendar year (or portion thereof) during which Preferred Shares are outstanding an amount per share equal to the Stated Value per share multiplied by the sum of the Applicable EURIBOR Rate plus the Applicable Spread increased by (100) one hundred basis points.

The Applicable EURIBOR Rate is the Euro Interbank Offered Rate with a twelve month maturity determined as of approximately 11:00 AM (Central European time) two Business Days prior to the Dividend Reference Date; or if the rate referenced is no longer available, a corresponding rate.

The Applicable Spread shall be determined as the difference between a 10 year German Government Bond yield and a representative market yield on 10 year bonds of an issuer with a Moody's rating equal to the Moody's Equivalent Rating, determined on the Dividend Reference Date for which such yield is available on the relevant Bloomberg screen for the Euro Industrial Corporate Bond curve (or, if such information or such yield is not available for the corresponding rating class, the best approximation for such interest rate). The Moody's Equivalent Rating equals Merck KGaA Moody's Long Term Issuer rating if no indication is given that the rating of the Company is materially different; or if such indication is given, the Moody's Equivalent Rating shall be estimated applying the most recent standard rating criteria published by Moody's at the respective Dividend Reference Date.

The distribution of the Accumulated Yield is only due if and to the extent a dividend or an interim dividend out of Profit or Profit carried forward accrued during the existence of the respective Preferred Shares is declared, pursuant to above clause 15.2 or clause 15.3 of these Articles, as the case may be. For avoidance of doubts, there is no obligation for the Company to pay to the Preferred Shares holder(s) the Accumulated Yield until the decision to distribute a dividend is made by the competent organ of the Company. In other words, the Accumulated Yield does not constitute a claim towards the Company until a dividend or an interim dividend is declared.

The distribution of the Accumulated Yield is only permissible to the extent of sufficient Profit or Profit carried forward accrued during the existence of the respective Preferred Shares. Except if a distribution is declared pursuant to the above clauses 15.2 and 15.3, any unpaid Accumulated Yield on the Preferred Shares shall accumulate and shall be due and payable only (i) upon the redemption of the Preferred Shares or (ii) upon the liquidation, dissolution or winding up of the Company, as provided by clause 16.3 of these Articles.

To the extent the Profit or Profit carried forward accrued during the existence of the respective Preferred Share are insufficient, the unpaid Accumulated Yield will be carried forward and will be added to the Accumulated Yield of the following financial years. Even though the Accumulated Yield is carried forward, the Company will not have a legal obligation to pay dividend/interim dividend to the holder(s) of the Preferred Share(s), unless a distribution of dividend is declared pursuant to clauses 15.2 and 15.3 of these Articles.

No dividend or interim dividend shall be distributed to the holder(s) of the ordinary shares until the Accumulated Yield has been fully paid to the Preferred Shares holder(s).

Notwithstanding the above clauses 15.3 and 15.4 of the Statutes, the Company may only declare dividends subject to existence of sufficient amounts available for distribution."

Seventh resolution

The sole member resolves to amend the article 16.3 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

" **16.3.** Subject to the terms of the present Articles, in the event of any liquidation, dissolution or winding up of the Company, after payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, the Preferred Shares holder(s) will be entitled to the applicable Stated Value of each Preferred Share plus an amount, payable in cash or in kind, equal to any unpaid Accumulated Yield to the extent such unpaid Accumulated Yield does not exceed the Company's Profit and Profit carried forward accrued during the time of existence of the respective Preferred Share (the "Preferred Liquidation Proceeds").

The Preferred Liquidation Proceeds are only due and payable to the Preferred Shares holder(s) if and to the extent that the Company has sufficient sums available for distribution. If the sums available for distribution are insufficient to pay the whole amount of the Preferred Liquidation Proceeds, the holder(s) of ordinary shares will not receive any distribution.

The Preferred Liquidation Proceeds, if any, will be made to the holder(s) of Preferred Shares, prior to the payment of any liquidation proceeds to the holder(s) of ordinary shares."

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present members' meeting are estimated at approximately six thousand five hundred Euros (EUR 6,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, the present deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trois juin.

Par-devant Nous, Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, à 17.00 heures,

A COMPARU:

Merck Internationale Beteiligungen GmbH, une société constituée sous les lois allemandes, ayant son siège social à Frankfurter Str. 250, 64293 Darmstadt, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Darmstadt sous le numéro HRB 8239,

ici représentée par M. Frank Stolz, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 3 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination Merck Holding S.à r.l., ayant son siège social au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-

Duché de Luxembourg, constituée suivant un acte de Maître Loesch, notaire à Mondorf-les-Bains, reçu en date du 14 mai 2013, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la «Société»).

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune.

III. L'associé unique détient actuellement toutes les parts de la Société.

La partie comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent sept mille cinq cent soixante-seize Euros (107.576 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) à cent vingt mille soixante-seize Euros (120.076 EUR) par la création et l'émission de seize mille huit cent cinquante-deux (16.852) nouvelles parts ordinaires d'une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune (les «Nouvelles Parts Ordinaires») bénéficiant des mêmes droits et obligations que les parts ordinaires existantes et par la création et l'émission de quatre-vingt-dix mille sept cent vingt-quatre (90.724) parts préférentielles d'une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune (les «Parts Préférentielles»), ayant les caractéristiques prévues par les statuts de la Société.

Souscription - Libération

Merck Internationale Beteiligungen GmbH précitée, déclare

(i) Souscrire à:

a) Seize mille huit cent cinquante-deux (16.852) Nouvelles Parts Ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de un euro (1 EUR), pour un prix de souscription de vingt-neuf millions neuf cent cinquante-six mille cent huit Euros et cinquante-sept cents (29.956.108,57 EUR) (composé de seize mille huit cent cinquante-deux Euros (16.852 EUR) de capital social et de vingt-neuf millions neuf cent trente-neuf mille deux cent cinquante-six Euros et cinquante-sept cents (29.939.256,57 EUR) de prime d'émission);

b) quatre-vingt-dix mille sept cent vingt-quatre (90.724) Parts Préférentielles de la Société, d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-), pour un prix de souscription de quatre-vingt-dix millions sept cent vingt-quatre-mille Euros (90.724.000 EUR) (composé de quatre-vingt-dix mille sept cent vingt-quatre Euros (90.724 EUR) de capital social et de quatre-vingt-dix millions six cent trente-trois mille deux cent soixante-seize Euros (90.633.276 EUR) de prime d'émission);

(ii) libérer intégralement le prix de souscription des actions ci-dessus par un apport en nature (les «Actions Apportées») d'une valeur totale de cent vingt millions six cent quatre-vingt mille cent huit Euros et cinquante-sept cents (120.680.108,57 EUR).

Description de l'apport

Les Actions Apportées consistent en:

Cent soixante-douze mille deux cent (172,200) sans valeur nominale, représentant soixante-douze virgule trente-huit (72,38%) du capital social de Merck Ltd., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois japonaises ayant son siège social à Arco Tower 5F, 1-8-1, Shimomeguro, Meguro-ku, Tokyo, Japan et évaluées à cent vingt millions six cent quatre-vingt mille cent huit Euros et cinquante-sept cents (120.680.108,57 EUR).

Evaluation

La valeur totale des Actions Apportées est de cent vingt millions six cent quatre-vingt mille cent huit Euros et cinquante-sept cents (120.680.108,57 EUR).

Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à la déclaration de la valeur de l'apport daté du 3 juin 2013, qui sera annexée à cet acte et qui sera soumise aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur des Actions Apportées a été donnée au notaire instrumentant.

Merck Internationale Beteiligungen GmbH, précitée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction des Actions Apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- l'apport des Actions Apportées est effectivement réalisé sans réserve avec effet à la date du présent acte;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Actions Apportées, aux fins d'effectuer leur transfert et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société afin d'avoir désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à cent vingt mille soixante seize Euros (120.076 EUR), représenté par vingt neuf mille trois cent cinquante deux (29.352) parts ordinaire sous forme nominative, d'une valeur de un Euro (1 EUR) chacune et par quatre vingt dix mille sept cent vingt quatre (90.724) Parts Préférentielles (ci-après «Parts Préférentielles») sous forme nominative d'une valeur de un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Les Parts Préférentielles ont une valeur attribuée de mille Euro (1.000 EUR) chacune (la «Valeur Attribuée»). Le terme «Parts» s'applique aux parts ordinaires et aux Parts Préférentielles collectivement. Les détenteurs des Parts Préférentielles sont indiqués dans les statuts comme les associés des Parts Préférentielles, et les termes «associé» ou «associés» désigneront les détenteurs des Parts ordinaires et/ou des Parts Préférentielles, selon le contexte.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 6.6 des Statuts de la Société, qui a désormais la teneur suivante:

« **6.6.** La Société peut racheter ses propres Parts à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

Les Parts Préférentielles émises et entièrement libérées peuvent être rachetées, partiellement ou totalement, à n'importe quel moment, à la discrétion de la Société sur décision des gérants de la Société conformément à l'article 8.2.(v) ou à l'article 9, selon le cas, des Statuts conformément aux dispositions de la Loi jusqu'au vingtième (20^{ème}) anniversaire de la date d'émission des Parts Préférentielles et sur approbation des associés de la Société conformément à l'article 11.(vii) des Statuts et aux dispositions de la Loi. Après le vingtième (20^{ème}) anniversaire de la date d'émission des Parts Préférentielles, l'option de rachat des Parts Préférentielles expirera.

Sauf disposition contraire prévue (i) par les présents Statuts ou (ii) par un accord écrit qui peut être conclu entre la Société et l'Associé des Parts Préférentielles, le prix de rachat de chaque Part Préférentielle rachetée sera, à la seule discrétion de la Société, payé en numéraire ou en nature et sera égal à la somme (a) de la Valeur Attribuée desdites Parts Préférentielles et de (b) tout Rendement Accumulé (comme défini à l'article 15.4 des Statuts) mais impayé sur chaque Part Préférentielle rachetée à la date de rachat, dans la mesure où ce Rendement Accumulé impayé n'excède pas le profit net de la Société déterminé selon les Standards Comptables luxembourgeois sur une base individuelle (le «Profit») ainsi que le Profit reporté accumulé durant l'existence desdites Parts Préférentielles (le «Prix de Rachat»).

Nonobstant le paragraphe précédent, le Prix de Rachat des Parts Préférentielles ne peut excéder la valeur nominale des Parts Préférentielles rachetées plus le montant disponible pour distribution. Si le Prix de Rachat attendu des Parts Préférentielles est inférieur à la Valeur Attribuée des dites Parts Préférentielles plus tout Rendement Accumulé impayé sur celles-ci, la Société sera alors uniquement autorisée à racheter toute les Parts Préférentielles (et pas seulement une partie d'entre elles) et la Société pourra uniquement faire cela quand elle aura réalisé la totalité de ses actifs à valeur de marché.

Procédure de Rachat: Sauf disposition contraire d'un contrat écrit conclu entre la Société et l'Associé(s) des Parts Préférentielles, une notification écrite sera envoyée par la Société par lettre recommandée ou téléfax ou courrier électronique, à l'Associé des Parts Préférentielles au moins dix (10) jours avant la date de rachat, à l'adresse indiquée dans le registre des associés, notifiant au(x) détenteur(s) des Parts Préférentielles le nombre de Parts Préférentielles devant être rachetées et indiquant la date de rachat, le Prix de Rachat et les procédures nécessaires afin de soumettre les Parts Préférentielles à la Société pour leur rachat. Le Prix de Rachat de ces Parts Préférentielles sera dû et payable à l'ordre du (des) détenteur(s) des Parts Préférentielles dont le nom figure sur le registre des associés sur le compte en banque tel que fourni à la Société par cet associé avant la date de rachat.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 11.2 (ii) des Statuts de la Société, afin d'avoir désormais la teneur suivante:

«(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins dix (10) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 13.5 des Statuts de la Société, afin d'avoir désormais la teneur suivante:

« **13.5.** Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg et à Francfort (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.»

Sixième résolution

L'associé unique décide de déterminer le montant de base du rendement annuel sur les Parts Préférentielles et de modifier en conséquence l'article 15.4 des Statuts de la Société afin d'avoir désormais la teneur suivante:

« **15.4.** Le(s) détenteur(s) des Parts Préférentielles a/ont le droit de recevoir un rendement annuel par Part Préférentielle détenue, sur le Profit ou Profit reporté, accumulé durant l'existence desdites Parts Préférentielles (le "Rendement

Accumulé"). Ce rendement court de manière journalière à partir de la date d'émission des Parts Préférentielles par la Société et sera calculé sur la base d'une année de 365 jours.

Le Rendement Accumulé sera déterminé pour chaque année civile à la date de référence du dividende (la «Date de Référence du Dividende»). La Date de Référence du Dividende correspond à (i) la date d'émission des Parts Préférentielles pour l'année civile pendant laquelle elles ont été émises, et (ii) pour chaque année civile suivante, au premier jour de l'exercice social de la Société ou, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable précédant le premier jour de l'exercice social.

Le Rendement Accumulé signifie pour chaque année civile (ou toute partie de ce rendement), durant la période où les Parts Préférentielles sont en suspens, un montant égal à la Valeur Attribuée par Part multipliée par la somme du taux EURIBOR applicable (le «Taux EURIBOR Applicable») plus une marge applicable (la «Marge Applicable») augmentée de cent (100) points de base.

Le Taux EURIBOR applicable correspond au taux interbancaire offert en Euro ayant une maturité de douze (12) mois et déterminé à environ 11h00 (heure d'Europe Centrale) deux (2) Jours Ouvrables avant la Date de Référence du Dividende, ou si le taux de référence n'est plus disponible, à un taux correspondant.

La Marge Applicable correspond à la différence entre le rendement d'une obligation à dix (10) ans émise par le gouvernement allemand et le rendement d'une obligation à 10 ans émise sur un marché représentatif par un émetteur dont la notation Moody's est égale à la notation équivalente de Moody's (la «Notation Equivalente de Moody's»), déterminée à la Date de Référence du Dividende pour laquelle ce rendement est disponible sur un écran Bloomberg reprenant la courbe de l'indice «Euro Industrial Corporate Bond» (ou si cette information ou ce rendement n'est pas disponible pour la classe de notation correspondante, la meilleure estimation possible de ce rendement). La Notation Equivalente de Moody's correspond à la note de Moody's sur les dettes à long terme de Merck KGaA, s'il n'y a pas d'indication qui laisse à penser que la note de la Société est sensiblement différente; dans le cas contraire, la Notation Equivalente de Moody's devra être estimée en appliquant les plus récents critères standards de notation publiés par Moody's à la Date de Référence du Dividende.

La distribution du Rendement Accumulé est uniquement due si un dividende ou un dividende intérimaire est déclaré, sur le Profit ou le Profit reporté accumulé durant l'existence desdites Parts Préférentielles et ce conformément aux dispositions des articles 15.2 ou 15.3 ci-dessus, selon le cas. Pour éviter tout doute, il n'y a aucune obligation pour la Société de payer au(x) détenteur(s) des Parts Préférentielles le Rendement Accumulé avant qu'une décision de distribuer un dividende ne soit prise par un organe compétent de la Société. En d'autres termes, le Rendement Accumulé ne constituera en aucun cas une créance envers la Société jusqu'à ce qu'un dividende ou un dividende intérimaire soit déclaré.

La distribution du Rendement Accumulé est uniquement possible dans la mesure où il y a suffisamment de Profit ou Profit reporté, accumulé durant l'existence desdites Parts Préférentielles. Sauf si une distribution est déclarée conformément aux articles 15.2 et 15.3 ci-dessous, tout Rendement Accumulé mais impayé sur les Parts Préférentielles sera dû et payable uniquement (i) au moment du rachat des Parts Préférentielles ou (ii) au moment de la liquidation, dissolution ou radiation de la Société, conformément à l'article 16.3 des Statuts.

Dans le cas où le Profit ou le Profit reporté accumulé durant l'existence desdites Parts Préférentielles est insuffisant, le Rendement Accumulé impayé sera reporté et ajouté au Rendement Accumulé des années suivantes. Même dans le cas où le Rendement Accumulé serait reporté, la Société ne sera pas soumise à une obligation légale de payer un dividende/ dividende intérimaire à l'Associé(s) des Parts Préférentielles, sauf si une distribution de dividende est déclarée conformément aux articles 15.2 et 15.3 de ces Statuts.

Aucun dividende ou dividende intérimaire ne sera versé au(x) détenteur(s) des parts ordinaires jusqu'à ce que le Rendement Accumulé soit payé entièrement au(x) détenteur(s) des Parts Préférentielles.

Nonobstant les articles 15.3 et 15.4 des Statuts, la Société pourra uniquement déclarer des dividendes à condition qu'il existe un montant disponible et distribuable suffisant.»

Septième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 16.3 des Statuts de la Société, afin d'avoir désormais la teneur suivante:

« **16.3.** Sous réserve des dispositions du présent article, en cas de liquidation, dissolution ou radiation de la Société, après le paiement des dettes et passifs de la Société, ou dépôt de fonds à cette fin, le(s) détenteur(s) de Parts Préférentielles aura ou auront droit à la Valeur Attribuée sur chaque Part Préférentielle ajouté du montant, payable en numéraire ou en nature, limité à tout Rendement Accumulé mais impayé, dans la mesure où ce Rendement Accumulé impayé n'excède pas le Profit et le Profit reporté, accumulé durant l'existence desdites Parts Préférentielles (le «Produit de Liquidation Préférentiel»).

Le Produit de Liquidation Préférentiel est dû et payable au(x) détenteurs(s) des Parts Préférentielles uniquement si la Société a suffisamment de montant distribuable disponible. Si les montants distribuables sont insuffisants pour payer la totalité des Produits de Liquidation Préférentiel, l'Associé(s) des parts ordinaires ne recevra aucune autre distribution.

Le Produit de Liquidation Préférentiel, s'il y en a, sera versé au(x) détenteur(s) des Parts Préférentielles, avant le paiement de tout produit de liquidation au(x) détenteur(s) des parts ordinaires.»

87882

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de six mille cinq cents Euros (EUR 6.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

FAIT ET PASSÉ à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et lieu de résidence, lesdites parties signent ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Stolz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 5 juin 2013. REM/2013/940. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076576/394.

(130094266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Oclaro Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 173.376.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of May,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Oclaro Luxembourg S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173.376 (the "Company"), incorporated as a société anonyme pursuant to a notarial deed dated 10 December 2012 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 181 dated 24 January 2013.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, Oclaro Technology Limited, a limited liability company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Caswell Office, Towcester, Northamptonshire, United Kingdom (the "Sole Shareholder"), holder of 310 (three hundred and ten) shares of the Company with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euros) each,

duly represented by Nam Nguyen-Groza, lawyer, with professional address at Vertigo Polaris Building, 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453

Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 22 May 2013.

The above-mentioned proxy, being initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

I. - That the 310 (three hundred and ten) shares of the Company with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Conversion of (i) the currency of the share capital of the Company from Euro into United States Dollars with effect as from 10 December 2012 and (ii) all the 310 (three hundred ten) outstanding shares of the Company with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euros) each into 40,066 (forty thousand sixty-six) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each;

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 250,000 (two hundred fifty thousand United States Dollars) by the issue of 250,000 (two hundred fifty thousand) new shares of the Company with a nominal value of

USD 1 (one United States Dollar), so as to raise it from its current amount, after conversion, of USD 40,066 (forty thousand sixty-six United States Dollars) to USD 290,066 (two hundred ninety thousand sixty-six United States Dollars);

4. Subscription and payment by Oclaro Technology Limited of 250,000 (two hundred fifty thousand) new shares of the Company with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) by a contribution in cash;

5. Amendment of the 1st paragraph of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the new share capital;

6. Amendment of the accounting year of the Company and of the subsequent termination of the current accounting year of the Company as at 30 June 2013;

7. Amendment of the 2nd paragraph of article 13 and article 14 of the Company's articles of association in order to reflect the new accounting year;

8. Creation of a class A director(s) and a class B director(s) and amendment of the 1st paragraph of article 6 and the 6th and 7th paragraph of article 7 of the articles of association of the Company;

9. Amendment of the signatory powers of the directors of the Company and amendment of the article 9 of the articles of association of the Company;

10. Change of the structure of the board of directors of the Company; and

11. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

Second resolution:

It is resolved to change the currency in which the Company's share capital is expressed and to convert, with effect as from 10 December 2012, the currency of the share capital of the Company, by using the USD/EUR exchange rate applicable as at 10 December 2012 corresponding to the 24 hour period ending Sunday, 9 December 2012 at 10:00 p.m., as published on the Oanda website being EUR 1 for USD 1.29247 (the "Conversion").

As a result, the share capital of the Company amounts to USD 40,066 (forty thousand sixty-six United States Dollars) represented by 310 (three hundred ten) shares having a nominal value of USD 129.24516 each.

It is then resolved to convert all the 310 (three hundred ten) shares of the Company into 40,066 (forty thousand sixty-six) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, the subscribed capital of USD 40,066 (forty thousand sixty-six United States Dollars) remaining unchanged.

As a result, the share capital of the Company amounts to USD 40,066 (forty thousand sixty-six United States Dollars) represented by 40,066 (forty thousand sixty-six) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

Third resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 250,000 (two hundred fifty thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount, after Conversion, of USD 40,066 (forty thousand sixty-six United States Dollars) to USD 290,066 (two hundred ninety thousand sixty-six United States Dollars) by the issuance of 250,000 (two hundred fifty thousand) new shares of the Company with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) (the "New Shares"), the whole to be fully paid up through a contribution in cash by the Sole Shareholder (the "Contribution").

Fourth resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Shares through the contribution in cash of an amount of USD 250,000 (two hundred fifty thousand United States Dollars).

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, represented as stated above, who declares to subscribe to the New Shares in the Company and to pay it up entirely through the Contribution.

Evidence of the contributions' existence

A proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Conversion and the Contribution described above having been fully carried out, it is resolved to amend the 1st paragraph of article 5 of the Company's articles of association so as to read as follows:

Art. 5. 1st paragraph. "The corporate capital is set at two hundred ninety thousand sixty-six United States Dollars (USD 290,066.-) divided into two hundred ninety thousand sixty-six (290,066) shares with a nominal value of one United States Dollars (USD 1.-) each."

Sixth resolution:

It is unanimously resolved to amend the accounting year of the Company which currently begins on January 1 and terminates on December 31 so that it starts on July 1 and terminates on June 30.

As a consequence of the foregoing, the first accounting year of the Company started on 10 December 2012 will end on 30 June 2013.

Moreover, the first annual meeting will be held on 12 November 2013 at 2:00 p.m..

Seventh resolution:

As a consequence of the foregoing statement and resolution, it is resolved to amend the 2nd paragraph of article 13 and article 14 of the Company's articles of association to read as follows:

Art. 13. 2nd paragraph. "The annual meeting will be held at the place specified in the convening notices on the second Tuesday of November at 2:00 p.m."

Art. 14. "The accounting year of the company shall begin on July 1 and shall terminate on June 30 of each year."

Eighth resolution:

it is resolved to create a class of A director(s) and a class of B director(s), to reduce the minimum number of directors to three and to amend accordingly the 1st paragraph of article 6 and the 6th and 7th paragraphs of article 7 of the Company's articles of association to read as follows:

Art. 6. 1st paragraph. "The company shall be managed by a board of directors, composed of at least three members who do not need to be shareholders of the company. The board of directors shall be composed of one or several director(s) A and one or several director(s) B. The directors shall be appointed and designated as director A or director B by the shareholders at a general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office."

Art. 7. 6th paragraph. "The board of directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors, including at least one class A director and one class B director."

7th paragraph. "Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting provided that at least one class A director and one class B director approved these resolutions. In case of a tie in votes, the vote of the chairman of the meeting will be decisive."

Ninth resolution:

It is resolved to approve the amendment of the Company's signatory policy, so that the Company shall be bound by the joint signature of one class A director and one class B director and to amend accordingly article 9 of the Company's articles of association to read as follows:

Art. 9. "The company will be bound in any circumstances by the joint signature of one class A director and one class B director, or in case of sole director by his sole signature, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in a case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association."

Tenth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, it is resolved to approve the amendment of the structure of the Company's board of directors.

It was noted that further to a letter dated 22 May 2013, Mrs Kate Rundle tendered her resignation from her function of director of the Company to be effective as from this extraordinary general meeting (the "Director's Resignation").

It was resolved to acknowledge the Director's Resignation with effect as from this extraordinary general meeting and to grant to Kate Rundle discharge for the performance of her duties as from the date of her appointment as director of the Company until the date of this extraordinary general meeting.

It was further resolved that Jerry Turin, Ingrid Cernicchi and David Catala being the current outstanding directors of the Company become class A and B directors of the Company (the "Current Directors Reclassification") as follows:

- Jerry Turin, as class A director of the Company;
- Ingrid Cernicchi, as class B director of the Company; and
- David Catala, as class B director of the Company;

with effect as from this extraordinary general meeting. Their mandates as member of the board of directors of the Company shall end on the date of the annual general meeting of the shareholders which will be held in 2018.

As a result of the Director's Resignation and the Current Directors Reclassification, the board of directors of the Company will be, as at 23 May 2013, composed of:

- Jerry Turin, residing 2560, Junction Avenue, bat. Oclaro, Inc. USA -CA 95134 Sna Jose, as class A director of the Company;
- Ingrid Cernicchi, residing 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as class B director of the Company; and
- David Catala, residing 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as class B director of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its conversion of functional currency, have been estimated at about EUR 2,200 (two thousand two hundred euro).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same proxyholder and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour du mois de mai,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Oclaro Luxembourg S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.376 (la «Société»), constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte notarié en date du 10 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 81 du 24 janvier 2013.

A comparu:

L'associé unique de la Société, Oclaro Technology Limited, une limited liability company de droit anglais, ayant son siège social à Caswell Office, Towcester, Northamptonshire, Royaume-Unis (l'«Actionnaire Unique»), détentrice de 310 (trois cent dix) actions de la Société d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune,

dûment représentée par Nam Nguyen-Groza, avocat, résidant professionnellement au Vertigo Polaris Building, 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 22 mai 2013.

La procuration susmentionnée, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'Actionnaire Unique représenté comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire d'enregistrer comme suit:

I.- Que les 310 (trois cent dix) actions de la Société d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont l'Actionnaire Unique a été dûment informé par avance.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Conversion de (i) la devise du capital social de la Société de l'Euro en Dollars Américains avec effet 10 décembre 2012 et (ii) conversion de toutes les 310 (trois cent dix) actions libérées de la Société d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune en 40.066 (quarante mille soixante six) nouvelles actions d'une valeur nominale d'1 EUR (un Euro) chacune;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 250.000 USD (deux cent cinquante mille Dollars Américains) par l'émission de 250.000 (deux cent cinquante mille) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain), afin de le porter de son montant actuel, après conversion, de 40.066 USD (quarante mille soixante six Dollars Américains) à 290.066 USD (deux cent quatre-vingt-dix mille soixante-six Dollars Américains);

4. Souscription et paiement par Oclaro Technology Limited de 250.000 (deux cent cinquante mille) nouvelles actions de la Société au moyen d'un apport en numéraire;

5. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social;

6. Modification de l'exercice social de la Société et de la clôture subséquente de l'exercice social actuel de la Société au 30 juin 2013;

7. Modification du 2^e paragraphe de l'article 13 et de l'article 14 des statuts de la Société afin de refléter la nouvelle année sociale;

8. Création d'une classe d'administrateur(s) A et d'une classe d'administrateur(s) B et modification du 1^{er} paragraphe de l'article 6 et du 6^e et 7^e paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société, afin de refléter la nouvelle structure du conseil d'administration;

9. Modification des pouvoirs de signature des administrateurs de la Société et modification de l'article 9 des statuts de la Société;

10. Modification de la structure du conseil d'administration de la Société;

11. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Actionnaire Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Actionnaire Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée; l'Actionnaire Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et accepte en conséquent de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Actionnaire Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé de changer la devise dans laquelle le capital social de la Société est exprimé et de convertir, avec effet immédiat, la devise du capital social de la Société en utilisant le taux de change EUR/USD applicable au 10 décembre 2012 correspondant à la période de 24 heures se terminant le dimanche 9 décembre 2013 à 22 heures, tel que publié sur le site officiel de l'Oanda soit 1 EUR pour 1.29247 USD (la «Conversion»).

En conséquence, le capital social de la Société a un montant de 40,066 USD (quarante mille soixante-six Dollars Américains) représenté par 310 (trois cent dix) actions ayant une valeur nominale de 129.24516 USD chacune.

Il est ensuite décidé de convertir toutes les 310 (trois cent dix) actions de la Société en 40,066 (quarante mille soixante-six) nouvelles actions avec une valeur nominale d'1 USD (un Dollar Américain) chacune, le capital social souscrit de 40,066 USD (quarante mille soixante-six Dollars Américains) demeurant inchangé.

En conséquence, le capital social de la Société s'élève dorénavant à 40,066 USD (quarante mille soixante-six Dollars Américains) représenté par 40,066 (quarante mille soixante-six) nouvelles actions d'une valeur nominale d'1 USD (un Dollar Américain) chacune.

Troisième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 250.000 USD (deux cent cinquante mille Dollars Américains) pour le porter de son montant actuel de 40.066 USD (quarante mille soixante-six Dollars Américains) à 290.066 USD (deux cent quatre-vingt-dix mille deux cent soixante-six Dollars Américains) par l'émission de 250.000 (deux cent cinquante mille) nouvelles actions de la Société avec une valeur nominale d'1 USD (un Dollar Américain) chacune (les «Nouvelles Actions») au moyen d'un apport en en numéraire d'un montant de 250.000 USD (deux cent cinquante mille Dollars Américains) par l'Associé Unique.

Quatrième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Actions par voie d'apport en numéraire d'un montant de 250.000 USD (deux cent cinquante mille Dollars Américains) («l'Apport»).

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, qui déclare souscrire aux Nouvelles Actions de la Société et de les libérer entièrement par l'Apport.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, la Conversion et l'Apport décrits ci-dessus étant entièrement réalisés, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} paragraphe. «Le capital social de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-dix mille deux cent soixante-six Dollars Américains (290.066 USD) représenté par deux cent quatre-vingt-dix mille deux cent soixante-six (290.066) actions d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (1 USD) chacune.»

Sixième résolution:

Il est décidé de modifier l'exercice social de la Société qui actuellement commence le 1 janvier et finit le 31 décembre pour qu'il commence le 1 juillet et finisse le 30 juin.

En conséquence de ce qui précède, le premier exercice social de la Société qui a commencé le 10 décembre 2012, se terminera le 30 juin 2013.

En outre, la première assemblée générale annuelle se tiendra le 12 Novembre 2013 à 14 heures.

Septième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précitées, il est décidé de modifier le 2^e paragraphe de l'article 13 et l'article 14 des statuts de la Société comme suit:

Art. 13. 2^e paragraphe. «L'assemblée générale annuelle se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi de novembre à 14 heures.»

Art. 14. «L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de chaque année.»

Huitième résolution:

Il est décidé de créer une classe d'administrateur(s) A et une classe d'administrateur(s) B, de réduire le nombre minimum d'administrateurs à 3 et de modifier en conséquence le 1^{er} paragraphe de l'article 6 et les 6^e et 7^e paragraphes de l'article 7 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

Art. 6. 1^{er} paragraphe. «La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Le conseil d'administration sera composé d'un ou plusieurs administrateur(s) de classe A et d'un ou plusieurs administrateur(s) de classe B. Les administrateurs seront nommés et désignés comme administrateur de classe A ou administrateur de classe B par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.»

Art. 7. 6^e paragraphe. «Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration, incluant au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B.»

7^e paragraphe. «Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à condition qu'au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B aient approuvé ces résolutions. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.»

Neuvième résolution:

Il est décidé d'approuver la modification des pouvoirs de signature de la Société, de sorte que la Société sera désormais engagée par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B et de modifier l'article 9 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

Art. 9. «La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

Dixième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précitées, il est décidé d'approuver la modification de la structure du conseil d'administration de la Société.

Il est constaté que suite à la lettre datée du 22 mai 2013, Madame Kate Rundle a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet à partir de la présente assemblée générale extraordinaire (les «Démission de l'Administrateur»).

Il est décidé d'accepter la Démission de l'Administrateur avec effet à partir de la présente assemblée générale extraordinaire et de donner à Madame Kate Rundle une décharge pour l'exercice de ses fonctions à partir de la date de sa nomination en tant qu'administrateur de la Société et jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Il est en outre décidé que Jerry Turin, Ingrid Cernicchi et David Catala étant les administrateurs actuels et restant de la Société soient reclassifié(s) en administrateurs de classe A et B de la Société (la "Reclassification des Administrateurs Actuels") ainsi qu'il suit:

- Jerry Turin, en tant qu'administrateur de classe A de la Société;
- Ingrid Cernicchi, en tant qu'administrateur de classe B de la Société; et
- David Catala, en tant qu'administrateur de classe B de la Société.

Avec effet à partir de la présente assemblée générale extraordinaire. Leurs mandats en tant que membres du conseil d'administration de la Société prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2018.

Suite à la Révocation de l'Administrateur et à la Reclassification des Administrateurs Actuels, le conseil d'administration de la Société sera composé à partir du 23 mai 2013, de:

- Jerry Turin, résidant 2560, Junction Avenue, bat. Oclaro, Inc. USA -CA 95134 San Jose, en tant qu'administrateur de classe A de la Société;
- Ingrid Cernicchi, résidant 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en tant qu'administrateur de classe B de la Société; et
- David Catala, résidant 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant qu'administrateur de classe B de la Société.

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec l'augmentation de son capital social, ont été estimés à EUR 2.200,00 (deux mille deux cents euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande du même mandataire, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Nguyen-Groza, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 27 mai 2013. REM/2013/862. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013076620/329.

(130094385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

SOCIETE FINANCIERE D'ARLES Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 34.544.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 06/06/2013 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, MARECHAL Joël, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2019

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013076706/17.

(130093915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.